



LE RÔLE DES DIRECTIONS FINANCIÈRES DANS L'APPLICATION DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE AU SEIN DES BAILLEURS SOCIAUX

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux réglementaires de la taxonomie et les impacts sur la relation aux financeurs et l'accès aux financements
- Comprendre le fonctionnement de la Taxonomie et les attendus
- Maîtriser les indicateurs financiers adossés à la Taxonomie
- Comprendre le rôle des directions financières dans la mise en œuvre de la taxonomie dans son ESH

Le + de la formation

La formation s'appuie sur le décryptage des textes européens par l'association DELPHIS et ses projets visant à décliner la taxonomie européenne dans le secteur du logement social en associant à ses travaux de nombreux bailleurs sociaux.

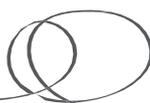
Public

Direction financière, contrôleur(euse) de gestion.



Modalités pédagogiques

Présentations et échanges entre les participants



PROGRAMME

- **Introduction : contexte, définition et enjeux de la taxonomie**

 - Le cadre réglementaire et les enjeux à l'échelle européenne de la taxonomie
 - Le cadre d'application général de la taxonomie: Les objectifs environnementaux, l'éligibilité des activités économiques et l'alignement des actifs économiques
 - Présentation générale des indicateurs pour un bailleur social (CA, CAPEX, OPEX)
- **L'application de la taxonomie dans le logement social : les activités éligibles et les critères d'alignement**

 - Le cadre applicable au logement social : les 3 principaux objectifs environnementaux concernés
 - Les principales activités éligibles de la taxonomie pour le logement social
 - Les critères techniques de contribution substantielle et de « Do No Significant Harm » (DNSH)
 - Le respect des garanties sociales minimales dans le logement social
- **Le calcul et la production des indicateurs pour un bailleur social**

 - Le périmètre des ratios financiers pour un bailleur social dans le cadre de la taxonomie
 - Le calcul des indicateurs des activités éligibles à la taxonomie
 - La production des indicateurs pour les activités alignées
 - Les obligations formelles de publication
- **L'impact de la taxonomie pour les financeurs et les conséquences pour les bailleurs sociaux**

 - Les obligations des acteurs financiers relatives à la taxonomie
 - Les attentes des financeurs concernant les informations et le reporting sur l'alignement des projets financés
 - L'impact de la taxonomie sur les produits et services bancaires destinés au secteur du logement social et conditionnés aux critères d'alignement.

Durée

1/2 journée (le matin)



Dates

14/01/2025

09/09/2025

Lieu

En visio-conférence



Modalités d'évaluation

- Quiz de validation des connaissances en fin de formation.



Tarif

OPH / SEM : 380€ net de taxes par participant

ESH : Prise en charge par la fédération des ESH. Nous contacter.



Contact

bouley@delcoop.fr

